

Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

Valable à partir du 1^{er} avril 2025 (sous réserve de modifications)

026 408 40 00
www.UniversLaRaiff.ch
univers@raiffeisen.ch

| Produit | Objectif / Utilisation | Disponibilité / Limite de rémunération | Taux d'intérêt |
|-------------------------|--|--|----------------|
| Comptes de transaction | | | |
| Compte privé sociétaire | <ul style="list-style-type: none"> Compte servant au versement du salaire / de la rente / opérations de paiement Cartes de débit et de crédit Réservé aux sociétaires de la Banque Raiffeisen | <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre²⁾ Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ | 0.000% |
| Compte privé | <ul style="list-style-type: none"> Compte servant au versement du salaire / de la rente / opérations de paiement Cartes de débit et de crédit | <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre²⁾ Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ | 0.000% |
| Compte privé EUR | <ul style="list-style-type: none"> Compte destiné aux opérations de paiement | <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à EUR 50'000.– par mois civil libre²⁾ Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ | 0.000% |
| Compte immeuble | <ul style="list-style-type: none"> Compte en lien uniquement avec un prêt hypothécaire | <ul style="list-style-type: none"> Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment | 0.025% |

¹⁾ Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

²⁾ Dès le 1^{er} juillet 2025, le montant disponible sera identique, mais réduit de tous les retraits effectués désormais au cours des 30 derniers jours.

- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).



Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

| Produit | Objectif / Utilisation | Disponibilité / Limite de rémunération | Taux d'intérêt |
|---------------------------|---|---|----------------|
| Comptes d'épargne | | | |
| Compte épargne sociétaire | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un patrimoine rémunéré à un taux préférentiel • Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire • Réservé aux sociétaires de la Banque Raiffeisen | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre²⁾ • Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ • A partir de CHF 100'000.– au taux d'intérêt du compte épargne | 0.200% |
| Compte épargne | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un patrimoine • Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre²⁾ • Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ | 0.050% |
| Compte épargne 91 | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un patrimoine • Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> • Aucun retrait • Délai de préavis de 3 mois (91 jours)¹⁾ | 0.250% |
| Compte épargne 180 | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un patrimoine • Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> • Aucun retrait • Délai de préavis de 6 mois (180 jours)¹⁾ | 0.500% |

¹⁾ Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

²⁾ Dès le 1^{er} juillet 2025, le montant disponible sera identique, mais réduit de tous les retraits effectués désormais au cours des 30 derniers jours.

- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).
- Les livrets d'épargne ne sont pas rémunérés.

Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

| Produit | Objectif / Utilisation | Disponibilité / Limite de rémunération | Taux d'intérêt |
|---------------------------------|---|---|----------------|
| Comptes d'épargne | | | |
| Compte épargne EUR | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un patrimoine en euro • Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à EUR 10'000.– par mois civil libre²⁾ • Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ | 0.400% |
| Compte épargne caution de loyer | <ul style="list-style-type: none"> • Garantie de loyer bloqué | <ul style="list-style-type: none"> • Aucun retrait • Résiliation uniquement à la demande du locataire et du loueur | 0.050% |
| Compte épargne cadeau | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution de patrimoine par des tiers (p.ex. parrain, grands-parents) ou par les parents pour les enfants et les jeunes jusqu'à leur 18^e anniversaire • Droit de disposition entièrement dévolu au(x) tiers (titulaire(s) du compte) • Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre²⁾ • Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ • A partir de CHF 5'000.– au taux d'intérêt du compte épargne | 0.500% |

¹⁾ Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

²⁾ Dès le 1^{er} juillet 2025, le montant disponible sera identique, mais réduit de tous les retraits effectués désormais au cours des 30 derniers jours.

- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).
- Les livrets d'épargne ne sont pas rémunérés.

Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

| Produit | Objectif / Utilisation | Disponibilité / Limite de rémunération | Taux d'intérêt |
|-------------------------|--|---|--|
| Prévoyance | | | |
| Compte de prévoyance 3a | <ul style="list-style-type: none"> • Epargne-prévoyance fiscalement avantageée, dans le cadre du pilier 3a • Compte d'épargne pour l'acquisition d'un logement ou l'amortissement d'un logement à usage propre | Disponibilité selon le règlement actuel compte de prévoyance 3a et <ul style="list-style-type: none"> • tout versement est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.¹⁾ • tout premier placement en titres est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.¹⁾ | 0.600% 0.450%, dès le 1er mai 2025 |
| Compte de libre passage | <ul style="list-style-type: none"> • Placement provisoire d'un capital de 2ème pilier (pilier 2b) | Disponibilité selon le règlement actuel compte de libre passage et <ul style="list-style-type: none"> • tout versement est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.¹⁾ • tout premier placement en titres est effectué en respectant un délai de résiliation de 31 jours.¹⁾ | 0.300%, 0.150%, dès le 1er mai 2025 |

- ¹⁾ Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.
- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).

| Produit | Objectif / Utilisation | Disponibilité / Limite de rémunération | Taux d'intérêt |
|--|--|--|----------------|
| Société à but non lucratif (club, association, amicale, fondation) | | | |
| Compte de société | <ul style="list-style-type: none"> • Compte permettant de traiter les opérations de paiement d'associations (à but non lucratif) | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à CHF 50'000.- par mois civil libre²⁾ • Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ | 0.000% |
| Compte épargne société | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un patrimoine • Ne permet pas d'effectuer des opérations de paiement | <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à CHF 10'000.- par mois civil libre²⁾ • Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ | 0.050% |
| Compte immobilier entreprise | <ul style="list-style-type: none"> • Compte en lien uniquement avec un prêt hypothécaire | <ul style="list-style-type: none"> • Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment | 0.000% |

²⁾ Dès le 1^{er} juillet 2025, le montant disponible sera identique, mais réduit de tous les retraits effectués désormais au cours des 30 derniers jours.

Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

| Produit | Objectif / Utilisation | Disponibilité / Limite de rémunération | Taux d'intérêt |
|----------------------------|--|---|----------------|
| YoungMember Plus | | | |
| Compte privé YoungMember | <ul style="list-style-type: none"> Pour les adolescents et jeunes actifs âgés de 12 à 26 ans Compte servant au versement du salaire / argent de poche / opérations de paiement / cartes de débit | <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre²⁾ Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte privé | 0.200% |
| Compte épargne YoungMember | <ul style="list-style-type: none"> Constitution d'un patrimoine pour les adolescents, étudiants et jeunes actifs de moins de 26 ans Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à CHF 10'000.– par mois civil libre²⁾ Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte épargne | 0.500% |
| YoungMember Student | <ul style="list-style-type: none"> Pour étudiants jusqu'à leur 30^e anniversaire Compte servant au versement du salaire / opérations de paiement/cartes de débit et de crédit | <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à CHF 50'000.– par mois civil libre²⁾ Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte privé | 0.200% |
| Compte épargne jeunesse | <ul style="list-style-type: none"> Constitution de patrimoine pour jeunes jusqu'à leur 18^e anniversaire Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> Uniquement dans des cas exceptionnels et dans l'intérêt de l'enfant Au-delà, délai de préavis de 31 jours¹⁾ A partir de CHF 50'000.– au taux d'intérêt du compte épargne | 0.500% |

¹⁾ Le non-respect du délai de résiliation occasionne une taxe de 2% sur le montant excédant la limite de retrait fixée dès lors que la Banque autorise le retrait anticipé.

²⁾ Dès le 1^{er} juillet 2025, le montant disponible sera identique, mais réduit de tous les retraits effectués désormais au cours des 30 derniers jours.

- En cas de dépassements de compte à court terme, la Banque prélève un intérêt débiteur fixé selon la situation du marché. Jusqu'à nouvel ordre, celui-ci s'élève à 10% (exception pour un compte épargne en fonds en CHF et en EUR: 0%).

Comptes et taux d'intérêt Clientèle privée

| Produit | Objectif / Utilisation | Disponibilité / Limite de rémunération | Taux d'intérêt |
|--|---|--|----------------|
| Comptes de traitement de titres | | | |
| Compte d'ordre de dépôt | <ul style="list-style-type: none"> Compte de traitement pour le dépôt de titres Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | | 0.000% |
| Compte d'ordre de dépôt EUR & autres monnaies étrangères | <ul style="list-style-type: none"> Compte de traitement pour le dépôt de titres en euro & autres monnaies étrangères Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | | 0.000% |
| Compte épargne en fonds | <ul style="list-style-type: none"> Compte de traitement pour le plan d'épargne en fonds de placement Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | <ul style="list-style-type: none"> Pas de restrictions – solde du compte disponible à tout moment | 0.050% |
| Compte épargne en fonds EUR | <ul style="list-style-type: none"> Compte de traitement pour le plan d'épargne en fonds de placement en euro Ne permet d'effectuer ni opération de paiement ni versement du salaire | | 0.400% |